

■ **Fondation patronale de prévoyance en faveur du personnel de la société Le petit-fils de L.U. Chopard & Cie SA**, à Meyrin (FOSC du 13.12.2002, p. 7). Les pouvoirs de Tomasi Jean-Pierre, jusqu'ici membre du conseil sont radiés.
Journal no 2082 du 18.02.2003
(00876454 / CH-660.0.313.984-7)